

**PREPARATION  
CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC  
SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025**

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	10/12/2025
En exercice	14	Date de la séance	15/12/2025
Présents	12	Heure de la séance	19H00
Votants	14	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal		X	MALARET Stéphane
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève	X		
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie		X	CATALOGNA Magali
HAUCHARD Béatrice	X		
LENE Luc	X		
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril	X		

Madame Magali CATALOGNA est désignée secrétaire de séance.

Madame Evelyne Guerin demande qu'un vote à bulletin secret soit mis en œuvre pour cette délibération permettant à chacun de s'exprimer librement.

Après débat et vote, les membres du conseil municipal décident de voter à main levée.

**VOTE : CONTRE 12**

**ABSTENTION 0**

**POUR 2**

**N° 2025/37-1512- DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRET AVEC L'AGENCE FRANCE LOCALE**

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les investissements de l'exercice 2025, il est opportun de recourir à un prêt d'un montant total de 1 300 000 EUR.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance en tous ses termes de l'offre établie par l'Agence France Locale, Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire, dont le siège social est situé 112 Rue Garibaldi, 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 799 379 649, et après en avoir délibéré,

**DÉCISION**

DECIDE d'autoriser Monsieur Dominique BEC, le Maire, à signer le contrat de prêt avec l'Agence France Locale selon les caractéristiques suivantes :

**Article 1 : Principales caractéristiques du Crédit avec phase de mobilisation**

Un crédit à taux fixe avec phase de mobilisation est souscrit auprès l'Agence France Locale dans les conditions suivantes :

Montant du Crédit : 1 300 000 EUR (un million trois cent mille euros)

Durée Totale : 40 ans et 6 mois

- **Phase de Mobilisation**

Date de Début de Phase de Mobilisation : 29/12/2025

Date de Fin de Phase de Mobilisation : 22/06/2026

Taux d'Intérêt : EURIBOR 3 mois auquel s'ajoute une marge de **0.35%**

Fréquence de paiement des intérêts : Trimestrielle tous les 20 du mois.

Base de calcul des Intérêts : exact/360

- **Phase de Consolidation (Amortissement)**

Date de Début de Phase de Consolidation : 22/06/2026

Date de Remboursement Final : 22/06/2066

Durée Totale : 40 ans

Taux fixe :4,40 %

Fréquence : trimestrielle

Mode d'amortissement : Linéaire (capital constant)

Base de calcul : Base Exact/360

## **Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire**

Ampliation de la présente décision sera transmise à :

Monsieur le Préfet de la Gironde

Le Trésorier du Service de Gestion Comptable de St André de Cubzac

Monsieur le Président de l'Agence France Locale.

**VOTE : CONTRE 2**

**ABSTENTION 1**

**POUR 11**